

Bureau Fédéral

Réunion des 8 et 9 Février 2019 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER (le Samedi).

MM. Christian AUGER (le Samedi), Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Yannick OLIVIER.

Invités : MM. Patrick HAQUET et Paul André TRAMIER.

Invité et assiste en partie : M. Luc VALETTE.

Excusés : Mme Stéphanie PIOGER (le Vendredi) - MM. Christian AUGER (le Vendredi) et Alain SALMON.

Assistent : Mmes Amélie MOINE et Céline REFFET.

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Jean-Philippe GAUDICHAU, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

ANNEXES	
N°	Intitulé de l'Annexe
1	2019-02-08 BF Annexe 1 - 4 CDT prop aides féd compl emploi & actions
2	2019-02-08 BF Annexe 2 - Organigramme FFBB VFIN
3	2019-02-08 BF Annexe 3 - Programme équipes de France 2018-2019
4	2019-02-08 BF Annexe 4 - 5-VxE Programmes V2 JPS
5	2019-02-08 BF Annexe 5 - 5-VxE Évolution BS Mise en place BT V2 JPS
6	2019-02-08 BF Annexe 6 - 5-CFC Calendrier général - Dates de reprise (saison 2019-2020) - V1 ASN
7	2019-02-08 BF Annexe 7 - 5-CFC Championnats de France de Nationale 3 - Propositions d'évolutions - V2 ASN
8	2019-02-08 BF Annexe 8 - Présentation SG V2 TBE
9	2019-02-08 BF Annexe 9 - 1-HN BF Point général VFIN
10	2019-02-08 BF Annexe 10 - 2-DFE-FORMATION-Point Général - VFIN
11	2019-02-08 BF Annexe 11 - 2-DFE-FORMATION-Taxe Apprentissage 2019
12	2019-02-08 BF Annexe 12 - 2-DFE-DIRIGEANTS-Bilan Automnales - VFIN
13	2019-02-08 BF Annexe 13 - 2-DFE-FORMATION-Service Civique - VFIN

Réunion du Vendredi 8 Février 2019.

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres et invités présents.

Il rappelle le format particulier de cette réunion de Bureau Fédéral, qui se déroulera sur 2 jours.

Il a rencontré le nouveau Secrétaire Général de la FIBA, Andreas ZAGKLIS ; entretien de 6 heures très positif.

Il a participé à deux tables rondes au Forum Sportcoll qui a réuni, du 6 au 8 février 2019 à Montpellier, élus locaux, agents territoriaux représentants du mouvement sportif, et associations sportives et professionnelles, pour débattre des enjeux et évolutions des politiques sportives territoriales.

Il a effectué de nombreuses visites sur le territoire, durant lesquelles il a pu constater que les structures et les bénévoles rencontrent quelques difficultés. La réforme territoriale n'est pas bien perçue partout. Nous devons tous faire preuve d'une grande pédagogie pour bien communiquer les informations sur les nouveaux projets.

2. Présidence.

a. Point au national et à l'international

Au niveau du national, Jean-Pierre SIUTAT informe que, suite au rapport publié sur la gouvernance du sport, l'Agence du Sport va être créée avec pour Président Jean CASTEX, qu'il rencontrera prochainement et pour préfigurateur Frédéric SANOUR. Cette Agence intégrera les fonds du CNDS.

Un projet de loi, consacré à la gouvernance des fédérations, a été critiqué à l'unanimité des fédérations ; en réaction, le CNOSF a diffusé un communiqué de presse.

Au niveau de l'international, Jean-Pierre SIUTAT informe qu'il a longuement discuté avec Andreas ZAGKLIS, lors d'un entretien très constructif. De nombreux dossiers ont été abordés :

- L'Afrique
- Le conflit ECA / FIBA
- Les fenêtres de qualification
- La protection des jeunes joueurs
- 3x3 : la France est un des rares pays au monde à avoir un projet de développement global.
- La rénovation du gymnase Rue de Trévis
- La gouvernance du basket mondial et la vision sur l'Europe
- Les compétitions européennes de jeunes
- Les règlements FIBA impactant les équipements (ex. ligne à 3 points)

b. Réforme territoriale - FART : date de clôture

Jean-Pierre SIUTAT rappelle qu'il faut impérativement clore ce dossier avant la fin de ce mandat.

Jean-Pierre HUNCKLER confirme que l'ensemble des projets doivent être déposés avant fin Mai 2019, pour que tout soit clôturé à la fin du mandat (30 Mai 2020 au plus tard).

Une information sera adressée aux structures concernées.

c. Répartition des compétences 5x5, 3x3 & VxE – Préconisations et adaptations.

Thierry BALESTRIERE informe que le dossier n'est pas encore finalisé.

Il est précisé que ce point sera porté à l'ordre du jour du conseil des présidents de Ligues du 8 mars prochain.

d. FFBB 2024 : Point à date

Jean-Pierre SIUTAT communique un point sur FFBB 2024 :

i. Club 3.0

De nouvelles affiliations, dossiers encore à l'étude ; nécessaire de mettre en place des conventions.

ii. Pratiques 5x5

Affirmer la volonté d'assouplir la pratique du 5x5.

Un tour de table est réalisé.

Pierre DEPETRIS informe d'une refonte totale des compétitions dans le CD 69.

Yannick OLIVIER précise que le CD 44 a déjà effectué une refonte de ses championnats, avec peu de championnats loisirs, mais la conservation d'un championnat vétérans.

Gérald NIVELON informe que le CD 63 a mis en place un challenge loisirs.

Patrick HAQUET précise que des réunions ont été réalisées avec les clubs du CD 14, pour connaître les besoins en matière de loisirs. Il a été constaté que certaines équipes de loisirs s'inscrivent en championnat départemental l'année suivante.

En résumé, Jean-Pierre SIUTAT pense que chaque territoire doit étudier ce qui est mis en place localement afin d'en débattre lors de la prochaine réunion du Comité Directeur. Un groupe de Travail sera alors désigné afin d'exposer des préconisations lors du Séminaire des Présidents de Structures de Mai 2019.

iii. Pratiques 3x3

Jean-Pierre SIUTAT explique que certains Comités Départementaux se sont bien impliqués dans le projet et que la mise en place est progressive sur le territoire, avec notamment 43 équipes engagées dans le département du Gers ou 56 dans le Rhône. La volonté est de toucher les licenciés via l'application. Nouveau travail engagé ce matin pour la mise en œuvre d'un circuit professionnel en octobre 2020, en priorité dans les métropoles. Un groupe de pilotage a été créé.

Une présentation de ce projet sera faite la semaine prochaine aux clubs professionnels de LNB.

iv. Pratiques VxE

Jean-Pierre SIUTAT informe que le projet est très bien perçu sur le territoire. Il faut avancer pour finaliser les relations avec l'association « Siel Bleu ».

Il a assisté hier à une réunion au CNOSF sur l'e-sport, phénomène montant, et durant laquelle il a rencontré les dirigeants de France e-sports.

v. Plateforme digitale

Jean-Pierre SIUTAT rappelle la mise en place de la plateforme digitale, qui fonctionne déjà.

Jean-Pierre HUNCKLER explique que le moyen de télépaiement est en cours d'étude et fera l'objet d'une prochaine proposition.

vi. Plan Infra

Jean-Pierre SIUTAT rappelle les projets sur lesquels il faut se positionner, notamment sur les lignes budgétaires :

- Les petits terrains de proximité. Mise en place d'un Label pour aider au financement, notamment via le CNDS. Différents projets sont actuellement en cours d'étude. Proposition d'une ligne budgétaire de 220.000 € par an sur 3 ans, pour la partie du fonds fédéral, sur la fourniture de poteaux.

Validation du Bureau Fédéral.

- Lancement cette semaine de la réflexion sur les plateformes commerciales : différentes pistes sont étudiées, en particulier la création d'une marque unique. Des organismes financiers se sont d'ores et déjà dits prêts à nous aider. La société MKTG a été sollicitée afin d'aider la FFBB à définir sa stratégie.

vii. Accompagnement fédéral

Jean-Pierre SIUTAT souligne le bon fonctionnement de l'accompagnement fédéral.

e. Offre de licence et dématérialisation de la licence – Calendrier de mise en œuvre

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que de nombreuses réunions ont traité de l'offre de licence et de sa dématérialisation. L'idée est de communiquer sur ce que nous allons pouvoir proposer et que la mise en place soit éventuellement décalée dans le temps. Il faut s'orienter, dans un premier temps, sur une dématérialisation du carton et non du processus de délivrance de la licence.

f. Désignations parallèles d'arbitres dans les compétitions départementales – Cas du Comité du Lot et Garonne

Jean-Pierre SIUTAT rappelle l'information diffusée aux membres du Bureau Fédéral sur des désignations parallèles d'arbitres dans les compétitions départementales.

Après discussion, le Bureau Fédéral demande au Président Fédéral de saisir la Commission de Discipline de la Ligue Régionale de Nouvelle Aquitaine.

Il sera nécessaire de faire un rappel des règles auprès des structures, des clubs et des arbitres.

3. Délégation Jeunesse & Territoires.

a. Point général

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation Jeunesse et Territoires :

- Les chiffres :
 - o 93 861 Licences Contact OBE.
 - o 21 885 Licences Contact OBC.
 - o 7 843 Licences Contact OBL
 - o 4 388 Licences Contact Avenir.
- Plénière en cours de la Commission Mini et Jeunes.
- Déplacement de Gilles MALECOT en Algérie pour intervenir sur un colloque.
- Souhait d'organiser une journée spécifique liée aux universitaires BasketBall.
- Etudier la signature de la convention UNSS.
- Le nombre de tournois homologués au niveau scolaire augmente considérablement.

Jacques COMMERES informe que le sport universitaire organise une compétition 3x3, et a un projet d'Universiades en 5x5. Ces différents projets seront exposés aux clubs professionnels via la LNB lors de la réunion de la Commission Mixte.

Gérald NIVELON fait le point sur les travaux de la Commission Démarche Citoyenne :

1. Opération "Parents Supporters"

Lors de la réunion du 1 au 3 février 2019, la Commission Fédérale Démarche Citoyenne a travaillé sur un dossier qui tentera de répondre à une véritable attente de terrains à savoir la lutte contre les comportements inappropriés des parents de jeunes joueurs dans les tribunes lors de rencontres.

Cette action est inspirée d'une action menée en Belgique au bord des terrains de Football.

L'idée est d'identifier un "Parent Supporter" qui jouera le rôle de modérateur et de conciliateur dans les tribunes en complément du Délégué de Club.

Ce parent serait identifié par un vêtement distinctif à savoir un chèche. Le club lui remettra également une fiche synthétique sur son rôle.

Avant de déployer cette opération à grande échelle, comme ce fut le cas sur l'opération "Un supporter ou insupportable ?", nous souhaitons expérimenter cette opération sur des sites test à savoir l'ensemble de nos finales de championnat de France de Jeunes (8 sites) et des finales de Championnats Régionaux sur des Ligues ciblées et présentes au rassemblement des référents territoriaux CFDCi du 15 décembre dernier.

Sur le plan financier, nous allons nous rapprocher une nouvelle fois de la Fondation EGAL ACCES de Bernard JAMBON qui nous accompagne sur de nombreux projet de la Fédération initiés par la CFDCi.

2. Actions liées à la Semaine d'Education et d'Actions contre le Racisme et l'Antisémitisme (18 au 24 mars 2019)

4 points particuliers

1. Opération lors du TOP 8 à Trélazé le 16 et 17 mars
 - Présence d'un stand de la CFDCi pour la promotion de l'Application
 - Diffusion des supports fédéraux sur les panneaux LED
 - Diffusion de la vidéo "Notre meilleure défense se sont nos différences"
 - Mention de l'engagement fédéral sur les programmes de la manifestation
2. Opération sur la journée du 23.24 mars sur les rencontres de LFB, LF2 et NM1
 - Protocole avant la rencontre avec la lecture d'un texte avant le début du match
 - Diffusion des supports fédéraux sur les panneaux LED
 - Diffusion de la vidéo "Notre meilleure défense ce sont nos différences"
 - Mention de l'engagement fédéral sur les programmes de la manifestation
 - Les supports ainsi transmis resteront à la disposition des clubs concernés qui pourront s'ils le souhaitent le réutiliser régulièrement au quotidien sur les rencontres
3. Opération sur la journée du 23.24 mars sur les rencontres des autres niveaux de compétitions
 - Protocole avant la rencontre avec la lecture d'un texte avant le début du match
 - Diffusion et mobilisation des clubs via eFFBB
4. Intervention lors de la remise du LICRA d'Or à la FFBB pour la vidéo "Notre meilleure défense ce sont nos différences"
 - Cette initiative de la Fédération est récompensée par la LICRA.
 - Mise en valeur du travail commun de la CFDCi, du Pôle Jeunesse et Territoires et du Pôle Marque

Toutes ces actions seront appuyées par des actions de communication à finaliser avec le Pôle Marque en amont et en aval pour mettre en avant l'engagement de la Fédération sur cette thématique.

3. Points divers

Travail de la Commission sur la prochaine édition du Forum FFBB Citoyen. La date pressentie est celle du 24 au 26 janvier 2020.

Dans ce cadre, sous réserve d'accord de la Direction, nous allons nous appuyer sur un volontaire en Service Civique pour mobiliser et recenser les initiatives locales et pouvoir favoriser le partage d'expérience.

Le fil rouge de cette édition du Forum sera "Une démarche citoyenne pérenne dans le temps" avec l'idée de présenter des témoignages et des exemples concrets et de projets mis en œuvre sur la durée en associant des partenaires publics et privés.

Nous avons également rencontré le Ministère des Sports sur la thématique de la Radicalisation en identifiant Sylvain SALIES CTN et Gérald NIVELON comme référent sur cette thématique. Au cours de cette rencontre, nous avons pu constater "un alignement des planètes" sur la méthodologie entre la FFBB et le Ministère des Sports.

b. Démarche territoriale – Validation des aides sur les actions.

Luc VALETTE informe que la commission, en réunion ce matin, a finalisé les aides sur les actions qu'elle propose au Bureau Fédéral de valider (Annexe 1). Les structures ont été aidées à 80% de leurs demandes.

Validation du Bureau Fédéral.

c. Ruralité et Métropoles - Présentation des résultats des groupes de travail.

Gérald NIVELON présente les conclusions du groupe de travail sur la ruralité et rappelle la philosophie générale :

- Pas de création de dispositifs nouveaux réservés aux territoires ruraux ; aménagement des dispositifs règlementaires existants
- Les territoires ruraux sont à énergie positive ! La philosophie est d'imaginer des concepts ambitieux et dynamiques en sortant du discours des « pauvres petits territoires ruraux »
- L'une des valeurs portées par le milieu rural est la notion de qualité de vie et de bien-être, que l'on naisse en milieu rural ou bien que l'on fasse le choix de s'installer en milieu rural.
- S'appuyer sur le principe "Le Basket tout au long de la vie".

Pierre DEPETRIS expose les conclusions du groupe de travail sur les métropoles, qui a effectué un état des lieux sur les villes de Bordeaux, Lille, Marseille, Nantes, Brest et Rennes, Lyon et le Grand Paris.

Les conclusions sont les suivantes :

- Le basket en métropole mérite d'avoir une image forte, et doit être moteur sur nos territoires, par rapport au développement de nos offres, tout en étant conscient que nous ne sommes pas les seuls à proposer toutes ces activités. Il faut privilégier la collaboration avec les structures privées très répandues en métropole pour ne pas être dépassé et avoir une baisse de licenciés importante.
- Avec le projet de la FFBB 2024, nous avons l'opportunité de pouvoir dynamiser et développer le basket en métropole, avec nos spécificités (3x3, Basket Santé, etc...)
- Dans l'ensemble, les structures CD et les clubs ont de bonnes relations avec les élus, les salariés des services des sports au sein des métropoles. Celles-ci sont à l'écoute et participent au fonctionnement de nos structures (exemple : Lyon)

Lors de ces deux présentations, des pistes de réflexion supplémentaires sont avancées :

- Etablir une grille des compétences.
- Recherche de partenariat, sur l'ensemble du territoire.
- Il faut aussi orienter l'étude sur les "hors pratiquants" (dirigeants, officiels, etc...).
- Il est nécessaire de créer un véritable modèle pour les métropoles.
- Travailler sur la mise en place d'un calendrier de travail.

Les points seront discutés au Comité Directeur des 8 et 9 Mars 2019, puis présentés lors du Séminaire des Présidents de Ligues et Comités du 12 Mai 2019.

a. Commission Démarche Clubs

i. Traitement de l'absence d'école d'arbitrage dans les CTC.

Pierre DEPETRIS explique que la commission a réalisé un point d'étape le 25 janvier dernier sur les CTC qui ne présentaient pas d'école d'arbitrage.

La Commission propose d'informer les 4 clubs concernés du risque de dissolution de leur CTC en fin de saison s'ils ne présentent pas une école d'arbitrage de niveau 2 au 30 mars 2019, en rappelant l'article 334 des règlements généraux de la FFBB.

Validation du Bureau Fédéral.

Dans un même temps, les Comités Départementaux de ces clubs vont être questionnés afin de connaître les réels problèmes rencontrés par ces clubs. La décision définitive sur ce point interviendra en fin de saison.

ii. Affiliations nouveaux clubs.

Pierre DEPETRIS propose le nouveau club à affilier, avec un avis favorable de la Commission :

- BLAGNAC OCCITANIE BASKET CLUB

Accord du Bureau Fédéral.

4. Direction Générale / Direction Technique (A. CONTENSOUX).

a. Point général

Alain CONTENSOUX communique un point général sur les ressources humaines et le nouvel organigramme de la FFBB (Annexe 2) :

1. Transformation du Pôle Direction Générale en Pôle Administration et Finances regroupant l'ensemble des services supports transversaux et placé sous la direction opérationnelle de Pascal GOUDAIL :
 - Comptabilité, finances et achats (Resp. : A. BIHAIS)
 - Ressources Humaines (Resp. : O. LAUNAY)
 - Systèmes d'Information (Resp. : C. ACHE)
 - Infrastructures et Moyens généraux (Resp. : P. CLEMENT)
2. Rattachement du Cabinet du Président et du Service FFBB 2024 & Club 3.0 au Directeur Général :
 - Cabinet du Président et Secrétariat Général (Resp. : C. BARRAUD)
 - Service FFBB 2024 & Club 3.0 (Resp. : M. LACHENAUD)
3. Restructuration du Pôle Haut-Niveau, toujours sous la responsabilité du Directeur de la Performance, avec désormais trois directions bien identifiées :
 - Direction des Equipes nationales (Resp. : J. COMMERES)
 - Direction du parcours de Formation HN (Resp. : J. COMMERES)
 - Direction du Haut Niveau des Clubs et services supports (Resp. : G. THOMAS)
4. Nomination d'Amélie MOINE comme Directrice du Pôle AJI suite au départ de JP. GAUDICHAU programmé fin février
5. Création d'un service Circuit Professionnel 3x3 au sein du Pôle 3x3
6. Organisation inchangée pour les Pôles Formation et Emploi, Marque, Jeunesse et Territoires ; le Pôle Compétitions et Pratiques Sportives devient Pôle Compétitions & Vivre Ensemble dans le cadre du déploiement du plan FFBB2024 club 3.0

b. Convention de mise à disposition des CTF - Construction d'un document type

Alain CONTENSOUX explique que les travaux se poursuivent sur ce dossier. Ce n'est pas une convention à proprement dit qui sera proposée, et ce document fera l'objet d'une présentation au prochain Bureau Fédéral.

c. Equipes de France.

Jacques COMMERES communique le dernier programme des équipes de France (Annexe 3). Des regroupements Equipes de France Jeunes vont débuter en Février 2019. L'Equipe de France Masculine disputera un match en Finlande et un match à Nantes, dans le cadre des fenêtres de qualification. Les joueurs seront regroupés au lendemain de la Finale de la LNB Leader's Cup. Concernant l'Equipe de France Féminine, quelques difficultés rencontrées pour boucler les matchs de préparation, notamment pour trouver des adversaires. Une feuille de route a été transmise aux joueuses et au staff.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que tout le monde doit être mobilisé jusqu'en 2024.

5. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives.

a. VxE – Point de situation.

Yannick OLIVIER communique un point de situation sur le dossier Vivre Ensemble (Annexe 4).

Une collaboration de travail avec la Fête Nationale du MiniBasket sera étudiée.

Le Bureau Fédéral valide la nouvelle organisation de la Commission Vivre Ensemble.

Yannick OLIVIER propose un état des lieux sur le Basket Santé (Annexe 5).

Il informe par ailleurs que les finales de la Coupe de France Basket Entreprise 5x5 et 3x3 se dérouleront à La Baule, les 30 Mai, 1^{er} et 2 Juin 2019. A ce jour, 5 équipes en 5x5 sont inscrites et 4 équipes en 3x3. Un logo sera prochainement dévoilé et la campagne de publicité lancée. La FFSE a été approchée afin de connaître les possibilités de collaboration.

Une présentation sera réalisée au Comité Directeur des 8 et 9 Mars 2019, sur l'offre qui sera faite en 2020 et un point sera fait au prochain Bureau Fédéral sur la situation intermédiaire pour la saison prochaine. Il faudra également faire une présentation de ces projets lors des réunions de zones et lors du Séminaire des Présidents de Ligues et Comités du 12 Mai 2019.

Une étude financière doit être réalisée.

Yannick Olivier informe que 468 licences Basket Santé ont été délivrées à ce jour.

b. Commission Fédérale des Compétitions :

i. Calendrier général - Dates de reprise (saison 2019-2020).

Gérald NIVELON expose les dates de reprises des championnats pour la saison 2019/2020 (Annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral.

ii. Championnats de France de Nationale 3 - Propositions d'évolutions.

Gérald NIVELON expose le nouveau projet d'évolution de la Nationale 3 et les pistes de réflexion proposées par la Commission Fédérale des Compétitions.

Une discussion s'engage.

Concernant le Championnat de France de Nationale Féminine 3, Gérald NIVELON propose une évolution des accessions à la division NF2 pour la saison suivante ainsi que des phases finales (Annexe 7).

Validation du Bureau Fédéral.

Concernant le secteur masculin, il est encore nécessaire d'attendre l'avis de la Ligue Nationale de Basket sur ce projet pour avancer dans la réflexion. Ce point sera porté à l'ordre du jour du Conseil des Présidents de Ligues, pour discussion.

6. Secrétariat Général.

a. Point général

Thierry BALESTRIERE communique un point sur le Secrétariat Général (Annexe 8).

Réunion du Samedi 9 Février 2019.

Jean-Pierre SIUTAT ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres et invités présents.

7. Délégation 3x3.

a. Point général

Nathalie LESDEMA communique un point général sur la Délégation 3x3 :

- 89 tournois homologués à ce jour, contre 15 l'année dernière à la même date.
- Circuit Open Plus : habillage des terrains et harmonisation dans le discours des speakers qui animent ces tournois.
- Poursuite de l'accompagnement auprès des structures.
- Plateforme : sélection d'une agence pour le développement de la communication de la plateforme, et l'image du 3x3.
- Une recherche de prestataires est en cours, pour la médiatisation des tournois.
- Le championnat : 23 Comités Départementaux organisent officiellement des championnats, et une dizaine ne sont pas encore référencés sur FBI. Cela représente 400 équipes, 180 clubs engagés. Le Comité de l'Allier compte 18 clubs engagés et le Comité du Rhône a engagé 54 équipes.

Jérôme PRIGENT précise que concernant l'organisation des championnats, environ une dizaine de Comités organisent mais ne se sont pas encore rapprochés de la FFBB. Des adaptations sont possibles. Une équipe du Val de Marne va intégrer le championnat parisien, faute d'adversaires dans son département. Des améliorations seront proposées pour la saison prochaine. De nombreux championnats se déroulent en semaine, ce qui semble favoriser la pratique. Les retours des clubs et des joueurs qui pratiquent sont excellents.

Concernant l'organisation de l'Open Plus : harmonisation de l'organisation et de la présentation de l'événement. Il y a aussi un accompagnement des organisateurs. Le service propose également de l'aide à l'organisation de tournois sur le territoire.

b. Modification réglementaire

Nathalie LESDEMA expose la proposition de modification réglementaire :

- La possibilité pour les U18 de jouer un plateau de 3x3 tous les jours, pendant les vacances scolaires, avec un maximum de 5 plateaux dans la même semaine. Avis favorable délivré par la COMED

Validation du Bureau Fédéral, avec une application immédiate.
--

Les services juridiques sont chargés de la rédaction de ce texte (ajout à l'article 429.3 des Règlements Généraux et 11.2 du Règlement Médical).

c. Point sur les tournois internationaux.

Jean-Pierre SIUTAT explique que nous sommes sollicités pour l'organisation de tournois internationaux sur lesquels il faut se positionner.

Jérôme PRIGENT expose les différents tournois internationaux qu'il faut valider :

- Voiron : organisation d'un Challenger féminin de la World Women League, et un Satellite pour les masculins
- Poitiers : organisation d'un Challenger masculin et un World Women League féminin.
- Marseille : l'organisation est toujours à l'étude et risque d'être reporté à l'année prochaine.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que les tournois internationaux de 3x3 sont obligatoirement attribués après validation de la FFBB.

Le Bureau Fédéral valide les organisations de Tournois Internationaux à Voiron et Poitiers, et rappelle que pour chaque organisation internationale sur le territoire, la création d'un Comité d'Organisation sur Site (COS) est obligatoire et qu'il doit travailler en collaboration avec le COL (FFBB) sur l'ensemble de la manifestation.
--

8. Délégation Haut Niveau.

a. Point général.

Philippe LEGNAME communique un point général sur la Délégation Haut Niveau (Annexe 9).

Jean-Pierre SIUTAT informe que le club Tango Bourges Basket s'est porté candidat à l'organisation du Final 4 de l'Euroligue s'il est qualifié.

Il est proposé de réunir les présidents des clubs de LFB en séminaire, afin de mettre en place une feuille de route jusqu'en 2024 afin de discuter de l'avenir de la Ligue Féminine de Basket.

Jean-Pierre HUNCKLER expose les problèmes de trésorerie rencontrés avec La Charité Basket 58. Le club a demandé un étalement de sa dette sur 5 mois.

Le Bureau Fédéral souhaite que la dette soit intégralement réglée avant la fin de cette saison.

b. Charte terrains LNB.

Jean-Pierre SIUTAT explique la mise en place d'une charte de terrain par la Ligue Nationale de Basket sur la Jeep Elite, afin d'uniformiser les terrains, pour une meilleure diffusion de l'image et une valorisation de la compétition. Ces dispositions ne sont pas toujours bien reçues par les collectivités locales.

c. HNO.

i. Professionnalisation de l'arbitrage HN – Propositions Groupe de Travail

Paul MERLIOT fait part de commentaires déplacés de la part de coachs, lors des conférences de presse notamment. Ce point sera porté à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Bureau de la Ligue Nationale de Basket.

Paul MERLIOT propose la composition du groupe de travail :

- Le Président et le Vice-Président du HNO, complété de quatre arbitres disponibles, Amélie MOINE, Chantal JULIEN, Pascal GOUDAIL, un représentant de la Ligue Nationale de Basket et un représentant de l'UCPB (à demander à la LNB et à l'UCPB).

Le Bureau Fédéral valide ces propositions.

9. Délégation Marque.

a. Point général

Raymond BAURIAUD communique un point général sur la Délégation à la Marque :

- Réunion des partenaires techniques le 14 mars prochain à Noisy le Grand, avec présentation du plan infra, l'actualité de la Fédération et visite du One Ball.
- Réunion avec les partenaires médicaux le 11 Mai 2019 à l'AccorHotels Arena, lors des finales de Coupe de France.
- Ouverture lors des vacances de Février des Centres Génération Basket en partenariat avec GRDF (40).
- Un accord a été trouvé avec Kinder pour continuer à travailler avec eux sur les partenariats Jeunesse, ainsi qu'avec la société Kiss Kiss Bank Bank, pour le programme Passion Club.
- Organisation du match de l'Equipe de France Masculine à Nantes le 24 Février prochain. La rencontre se disputera à guichets fermés à la Trocardière.
- La Fédération va gérer la billetterie en direct sur l'ensemble des matchs (matchs de qualification et matchs délégués).
- L'Open de France sera probablement organisé à La Rochelle, le dernier week-end de Juillet 2019. Des questions techniques sont en cours de finalisation.
- Partenariat avec l'AccorHôtels Aréna pour sécuriser l'organisation des finales Coupe de France jusqu'en 2024.
- Des travaux sont en cours sur la valorisation du Pôle France Yvan MAININI : de nombreux travaux en cours (nouvelle charte graphique, nouveau logo, de nombreuses informations disponibles, documents support, etc ...)
- Partenaires de l'exposition Trajectoire, qui se déroule du 8 au 10 Février 2019 à la Galerie du Passage Amelot dans le 11^{ème} arrondissement de Paris et qui met en valeur la rencontre entre le basket et l'art contemporain.

- L'Euro 3x3 de 2021, le site sera dévoilé prochainement, suivi de l'annonce publique.

10. Trésorerie.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la Trésorerie :

- Bon retour dans les dettes des structures, suite à la dernière relance.
- Mise en place d'un audit, au niveau de l'informatique pour le stockage externe des serveurs. Une proposition sera prochainement faite. Le cahier des charges en cours de rédaction afin de lancer ensuite un appel d'offre.
- Lancement d'un appel d'offre sur l'opérateur téléphonique pour les mobiles et les lignes fixes. Le groupe Altice SFR a fait une proposition très intéressante, qui réduirait considérablement le coût de la téléphonie. Cette offre peut être étendue aux Ligues et Comités.
- Une étude doit être réalisée sur les tarifs proposés par la base de Plein Air du Temple sur Lot, dont nous sommes actionnaires.

b. Étude de tarifs fédéraux (indemnités km, compétitions du PPF)

Jean-Pierre HUNCKLER expose les tarifications relevées dans les zones sur les manifestations de détection.

Thierry BALESTRIERE propose que les structures travaillent sur la mutualisation des moyens.

Ce point sera discuté en Conseil des Présidents des Ligues Régionales.

c. Étude sur les coûts des mutations

Jean-Pierre HUNCKLER expose un point sur l'étude sur les coûts des mutations.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral décide :

- Les structures qui sont éloignées de la commande fédérale auront un an pour se mettre en conformité.
- Les augmentations des parts régionales et départementales sont interdites,
- Rappel de l'obligation de la gratuité pour les U13 et en dessous.
- Principe pour la saison prochaine : 20€ FFBB / 20€ + x maxi pour LR / 20€ + y maxi pour CD.
- Obligation d'arriver à 20 € Maxi par structures (FFBB/ LR/ CD) en 2020 / 2021.

Une étude doit être réalisée pour les ultramarins.

11. Délégation Formation & Emploi.

a. Point général.

Christian AUGER communique un point général sur la Délégation Formation et Emploi (Annexe 10).

b. Taxe d'apprentissage 2019.

Christian AUGER informe que la plaquette de présentation a été diffusée ce jour aux structures (Annexe 11).

c. Bilan des Automnales.

Christian AUGER communique un bilan des automnales qui se sont tenues les 28 et 29 Octobre 2018 (Annexe 12).

Il est proposé d'instaurer un document "Save the date", communiqué via des messages ou par une intégration dans le calendrier dynamique dans eFFBB.

Une étude doit être réalisée sur le déploiement des licences KLAXOON.

d. Bilan Services Civiques.

Christian AUGER expose le bilan sur les Services Civiques (Annexe 13).

Jean-Pierre SIUTAT pense qu'une étude doit être réalisée sur le parcours des compétences, notamment sur les nouveaux emplois aidés. Il est également nécessaire de se rapprocher des Comités et étudier leurs besoins d'une ouverture possible sur les services civiques, en relation avec la FFBB ou les régions.

e. Commission Fédérale des Officiels - Modification de l'ERO de la ligue PACA.

Christian AUGER expose la modification de l'ERO de la Ligue Provence / Côte d'Azur : remplacement de Madame FILLATRE par Madame CARADONNA.

Accord du Bureau Fédéral.

12. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

a. Point général

Stéphanie PIOGER expose un point général sur la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles :

- 3 clubs ont été sanctionnés par la Commission de Contrôle de Gestion, avec des impacts financiers et sportifs. Les décisions ont été confirmées par la Chambre d'Appel. Nous sommes dans l'attente d'éventuels recours de la part des clubs concernés.
- Deux Agents ont saisi le CNOSF suite aux décisions de sanctions prises à leur encontre.
- La Commission de Contrôle de gestion vient de réaliser sa deuxième session décentralisée, cette semaine, à Strasbourg.
- Intérim sur la Présidence de la Commission Fédérale de Discipline par son Vice-Président Marc NAMURA en raison de la démission de son président, pour raisons personnelles.

b. Nouvelle offre de licences – Principes règlementaires

Jean-Pierre SIUTAT rappelle qu'une présentation concrète de ce projet doit être réalisée au Comité Directeur des 8 et 9 Mars 2019.

Stéphanie PIOGER rappelle les objectifs, les axes de réflexions et expose le projet de la nouvelle offre de licences :

- Simplifier l'offre de licence fédérale.
- Offrir un socle commun à tous les licenciés.
- Personnaliser la pratique.
- Assimiler et harmoniser les pratiques 3x3 et 5x5.
- Elargir et faciliter les autorisations secondaires.
- Encadrer les frais de mutation.

Un débat s'engage et des pistes de réflexion complémentaires sont apportées :

- Habillage commercial sur le nommage des extensions.
- Imaginer la déclinaison smartphone de la présentation de l'offre.
- Compléter avec les extensions VxE
- Proposer une licence AS « PPF » et une AS « Territoire »
- Distinguer entre la pratique "Loisir" qui ne dispute pas un titre et une pratique "compétition" qui aboutit sur un titre.

Les grands principes proposés ce jour seront exposés au Comité Directeur des 8 et 9 Mars 2019, pour validation.

c. Statuts-types des Comités Départementaux et Ligues Régionales.

Stéphanie PIOGER expose les deux projets qui prennent en compte les derniers arbitrages du Bureau Fédéral du 18 janvier 2019. Les Statuts-types devront être validés par le Comité Directeur via une consultation à distance avant diffusion aux Comités et Ligues qui devront procéder à leur adoption avant le 15 juillet 2019.

Validation du Bureau Fédéral.

d. Facturation clubs - Étude règlementaire sur la facturation des clubs suite à forfait général.

Stéphanie PIOGER informe que suite à une modification des dispositions financières sur ce point, et la suppression de ce paragraphe s'y référant dans les règlements, l'étude n'est plus nécessaire à réaliser.

e. Protocole règlementaire de la gestion des commotions cérébrales

Stéphanie PIOGER fait part de l'ampleur des travaux réalisés par la Commission Médicale sur la prévention des risques de la commotion cérébrale. De nombreux travaux sont encore à mener sur ce sujet avec les services juridiques de la FFBB, la Ligue Nationale de Basket, les arbitres et la Commission Médicale. Un protocole doit rapidement être mis en place.

f. Frais administratifs des lettres de sortie

Stéphanie PIOGER informe qu'à compter du 1^{er} avril 2019, toute la procédure de délivrance des lettres de sortie sera gérée par une plateforme développée et gérée par la FIBA. Il est proposé que le club règle s'acquitte lui-même du règlement des frais administratifs sur le compte de la FIBA « Global Transfer Fund » pour permettre la délivrance de la lettre de sortie. Cette disposition est applicable dès le 1^{er} Avril 2019.

Accord du Bureau Fédéral.

Stéphanie PIOGER tient à remercier sincèrement Jean-Philippe GAUDICHAU pour l'ensemble des travaux qu'il a réalisés ainsi que pour la qualité de leur collaboration.

13. Questions diverses.

Patrick HAQUET informe du projet dans le Calvados d'une section sportive 3x3.

René KIRSCH : les finales UNSS ont eu lieu la semaine dernière à COLMAR. Il souligne une excellente organisation.

Paul MERLIOT informe que la Ligue des Hauts de France a tenté une expérience sur les U20 susceptibles d'être en terminale, en leur adressant un mail leur demandant s'ils étaient intéressés pour intégrer le BP JEPS de Wattignies par le biais de Parcoursup. Une dizaine de jeunes est déjà intéressé par ce projet.

Il informe par ailleurs de l'étude du transfert du Pôle Espoirs d'Amiens vers Compiègne.

Gérald NIVELON explique que le Comité du Puy de Dôme héberge actuellement une structure dans l'attente d'une convention de mise à disposition de locaux.

Cathy GISCOU précise que dans le cadre des finales UNSS, Carole DELAUNE DAVID a travaillé sur la partie formation des officiels, et qu'elle a établi une liste de potentiels afin de faire le lien avec le circuit fédéral.

Jean-Pierre HUNCKLER regrette le manque de mise en avant du basket féminin ce week-end dans les médias.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 22 Mars 2019 à Paris.